PIÈCE JOINTE AUX SERVICES – RINGCENTRAL VIDEO PRO

La présente Pièce jointe aux services fait partie intégrante de l'Accord cadre de Services et décrit les modalités convenues entre les Parties selon lesquelles RingCentral fournira les Services RingCentral Video Pro au Client.

1. Présentation du Service

RingCentral Video Pro est un service de collaboration et de conférence video basé dans le cloud et comprend des capacités de partage d'écran et de fichiers, une messagerie et des applications mobiles.

RingCentral Video Pro comprend:

- Un service de conférence vidéo et audio doté d'un partage d'écrans.
- Des outils de collaboration, dont des fonctions de discussion en équipe, de partage de fichiers, de gestion de tâches et d'autres outils.

RingCentral Video Pro permet d'accéder à une diversité de Points de terminaison, y compris des clients bureautiques, clients Web, applications mobiles et intégrations de logiciels.

2. RingCentral Video Pro et RingCentral Video Pro+

RingCentral Video Pro est disponible dans plusieurs catégories de prix et doté de fonctionnalités différentes dont les options sont décrites plus en détail sur https://www.ringcentral.com/office/plansandpricing.html#video.

3. Appels Vocaux – Appels Externes

En principe, les appels externes ne sont pas disponibles aux Utilisateurs finaux de Video Pro. Les Appels Externes vers les numéros RTPC sont disponibles aux Utilisateurs finaux de Video Pro (dans les Catégories Essentials et Advanced) uniquement avec l'objectif d'ajouter des participants aux conférences vidéo déjà existantes.

Les appels d'urgence ne sont pas accessibles aux Utilisateurs finaux de Video Pro. Les Utilisateurs finaux de Video Pro sont censés d'avoir à leur disposition des moyens alternatifs d'effectuer des appels d'urgence en tout temps.

Video Pro ne prend en charge les appels assistés par un opérateur, ni 311, ni 511, ni d'autres appels N11 ou 116xxx. RingCentral ne prend en charge les appels 0+, ni les appels assistés par un opérateur (y compris, sans limitation, les appels à frais virés, les appels facturés à des tiers, les appels vers les 900 ou les appels par carte téléphonique).